



## INFO-PARENTS-SEPTEMBRE 2023

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
28 <u>Assemblée générale de parents</u> selon le titulaire de votre enfant (préscolaire)	29	30	1 <u>Horaire régulier</u> pour les élèves du primaire	2
4 <u>Fête du travail</u> Congé férié	5 <u>Horaire régulier</u> pour les élèves du préscolaire	6	7 <u>Assemblée générale de parents</u> selon le titulaire de votre enfant (voir invitation)	8
11	12	13	14 Fête de la rentrée Date à confirmer	15
18	19	20	21	22 <u>Journée pédagogique</u> service de garde ouvert sur inscription
25	26 <u>Photo scolaire</u>	27 <u>Conseil d'établissement</u> 18h15	28	29 Jour de la déclaration de la fréquentation scolaire/ présence obligatoire



### HORAIRE 2021-2022



Voici l'horaire de l'école pour l'année 2021-2022  
7 :45 à 7 :55 entrée progressive des élèves par les portes donnant sur les avenues Lajoie et Outremont.

Horaire des cours le matin : 7 :57 à 11 :20  
Horaire des cours en après-midi : 12 :37 à 15 :04 (primaire)  
12 :37 à 14 :25 (préscolaire)

### FICHES À COMPLÉTER :

Si ce n'est pas déjà fait, merci de compléter et de remettre à l'enseignant(e) de votre enfant les documents que vous avez reçus à la rentrée :

- Autorisation de sortie dans le quartier
- Autorisation de prise de photos

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE PARENTS :

Tel que prévu au calendrier, l'assemblée générale annuelle de parents se tiendra le jeudi 7 septembre prochain à 18h30. La convocation est jointe à cet Info-Parents de même que le procès-verbal de l'assemblée de l'an dernier. Cette rencontre servira, entre autres, à élire après candidatures, les membres représentants des parents de l'école au conseil d'établissement et, bien sûr, à rencontrer l'enseignant.e de votre enfant. Un horaire clarifie le déroulement de la soirée. Pour les parents dont les enfants sont d'âge préscolaire, vous êtes, bien sûr, invités à l'assemblée de 18h30.

## UTILISATION DES PORTES :

Le matin (entre 7 :45 et 7 :55)	(Préscolaire et primaire 2 <sup>e</sup> ,3 <sup>e</sup> ,4 <sup>e</sup> années) <b>édifice Lajoie</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ entrée progressive des élèves par les portes donnant sur les avenues Outremont et Champagnieur</li></ul> <b>édifice Ste-Mary Magdalen</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ entrée par la porte arrière donnant sur la cour d'école</li></ul>
Le midi (entre 11 :20 et 12 :35) Départ pour le dîner et retour du dîner	<b>édifice Lajoie</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ porte donnant sur l'avenue Lajoie</li></ul>
	<b>édifice Ste-Mary Magdalen</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ porte arrière donnant sur la ruelle</li></ul>
En fin de journée (14 :25 et 15h04)	(Primaire 1 <sup>re</sup> année) <b>Édifice Lajoie (primaire 1<sup>re</sup> année)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ départ à pied par la porte principale de l'édifice Lajoie.(les parents attendent sur le trottoir de l'avenue Lajoie)</li></ul>
	(Préscolaire et primaire 2 <sup>e</sup> ,3 <sup>e</sup> ,4 <sup>e</sup> années) <b>édifice Lajoie</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ départ à pied par la porte donnant sur l'avenue Outremont (les parents attendent sur le trottoir de l'avenue Outremont)</li></ul>
	(Primaire 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années) <b>édifice Ste-Mary Magdalen</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ départ à pied par la porte arrière donnant sur la ruelle pour les groupes 501 et 601 et porte de l'édifice Lajoie donnant sur l'avenue Outremont pour les groupes 502 et 602 (les parents attendent sur le trottoir de l'avenue Outremont près de la petite ruelle)</li></ul>
Service de garde (entre 15h15 et 18h00)	(Préscolaire et tout le primaire) <b>édifice Lajoie</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ porte donnant sur l'avenue Champagnieur</li></ul>

## EXTENSION DE LA COUR D'ÉCOLE

Bien que nous ayons récupéré la surface totale de notre cour d'école, une entente de location de l'espace de stationnement est en cours pour cette année scolaire-ci et les autres à venir. À long terme, cet espace de jeu permettra d'offrir une plus grande variété d'activités aux élèves et de passer à une organisation plus ludique de l'environnement. En ce sens, dans un premier temps, un aménagement (lignage et précisions de jeux) est prévu et ce, tant pour la cour Lajoie que pour la cour de stationnement. L'occasion de l'assemblée générale de cette semaine me permettra de vous donner plus d'informations et de répondre à vos questions.



Nadine Lavoie  
Directrice

Jenny Bédrines  
Directrice adjointe